

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2020

PRESENTS : Antoine MARTINEZ, Josette AILLOUD, Capucine DOMINGUEZ, Nicolas HERNANDEZ, Philippe LAGARDE, Maud CHEVALIER, Claude VASSEUR, Anne PEREZ, Amandine RIOU, Cédric LAVABRE, Sylviane GUILLEM, Sandra HEINRICH, Laurent HANDCHUMACHER, Carine CADILLA, Laetitia KLEYKENS

1) Ouverture des crédits d'investissement pour l'exercice 2021

Dans l'attente du vote du budget primitif pour l'année 2021, il est demandé d'autoriser le maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de l'année précédente, afin de pouvoir payer les factures dans les délais légaux.

➤ *Délibération adoptée à l'unanimité*

2) Demande de fonds de concours pour l'année 2021

- La commune souhaite mettre sous alarme le bâtiment des SERVICES TECHNIQUES. Coût prévisionnel de l'investissement **1609,43 € HT**.

Ce projet est éligible à l'attribution d'un fonds de concours et monsieur le Maire propose de demander une aide la plus élevée possible à la communauté de communes. Les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération sont inscrits au budget.

- La commune souhaite mettre une caméra de surveillance sur les installations photovoltaïques du boulodrome. Coût prévisionnel de l'investissement **3469 € HT**.

Ce projet est éligible à l'attribution d'un fonds de concours et monsieur le Maire propose de demander une aide la plus élevée possible à la communauté de communes. Les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération seront inscrits au budget primitif 2021.

- La commune va refaire les allées du cimetière qui se sont dégradées. Coût prévisionnel de l'investissement **12148 € HT**.

Ce projet est éligible à l'attribution d'un fonds de concours et monsieur le Maire propose de demander une aide la plus élevée possible à la communauté de communes. Les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération seront inscrits au budget primitif 2021.

- La commune souhaite se doter d'un défibrillateur. Coût prévisionnel de l'investissement **1900 € HT**.

Ce projet *pourrait être éligible* à l'attribution d'un fonds de concours et monsieur le Maire propose de demander une aide la plus élevée possible à la communauté de

communes. Les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération seront inscrits au budget primitif 2021.

- La commune souhaite installer des panneaux lumineux informatifs, Coût prévisionnel de l'investissement **3849,13 € HT**.

Ce projet est éligible à l'attribution d'un fonds de concours et monsieur le Maire propose de demander une aide la plus élevée possible à la communauté de communes. Les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération seront inscrits au budget primitif 2021.

- La commune souhaite installer un panneau photovoltaïque sur le terrain de boules., Coût prévisionnel de l'investissement **17500 € HT**.

Ce projet *pourrait être éligible* à l'attribution d'un fonds de concours et Monsieur le maire propose de demander une aide le plus élevé possible à la communauté de communes. Les crédits nécessaires à la réalisation l'opération seront inscrit au budget primitif 2021.

- La commune souhaite installer des panneaux photovoltaïques sur le bâtiment de SERVICES TECHNIQUES. Coût prévisionnel de l'investissement **24200 € HT**.

Ce projet *pourrait être éligible* à l'attribution d'un fonds de concours et Monsieur le maire propose de demander une aide le plus élevé possible à la communauté de communes. Les crédits nécessaires à la réalisation l'opération seront inscrit au budget primitif 2021.

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

3) Autorisation de désherbage permanent des collections de la bibliothèque municipale

Dans le cadre de la gestion de ses collections, la bibliothèque municipale procède régulièrement des éliminations de documents, soit en mauvais état physique, soit dans le contenu est inexact et deux ou devenu obsolète. C'est l'opération dite de désherbage.

Les destruction, dons, ventes ou échanges, sont licites mais le conseil municipal doit les autoriser car il s'agit d'acte modifiant la composition du patrimoine de la commune. La liste des documents issus de désherbage doit être établi avec précision.

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

4) Renouvellement de la convention pour l'instruction technique des autorisations et actes relatifs au Droit des Sols (ADS) de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup

La commune a par délibération du 9/09/2013 a adhéré au service d’instruction technique des autorisations et actes relatifs au droit des sols de la communauté de communes du Grand pic Saint Loup. La convention est arrivée à échéance le 31 décembre 2019. Il convient de reconduire la convention pour la période allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2023, reprenant les mêmes conditions que les années précédentes.

➤ *Délibération adoptée à l’unanimité*

5) Mandat au Centre de Gestion 34 pour organiser une procédure de mise en concurrence en vue de la conclusion d’une convention de participation relative au risque santé

La commune souhaite donner mandat au centre de gestion de la fonction publique territoriale de l’Hérault pour organiser une procédure de mise en concurrence en vue de la conclusion d’une convention de participation au financement de la protection sociale complémentaire santé.

➤ *Délibération adoptée à l’unanimité*

6) Adoption du pacte de gouvernance de la CCGPSL

La loi 2019-1461 du 27 décembre 2019 prévoit de rééquilibrer le rôle des communes et des maires au sein des EPCI. Pour ce faire, un conseil des maires peut être institué et un pacte de gouvernance peut être établi afin de régler les relations entre l’intercommunalité, les communes et les maires.

Un projet de pacte a donc été élaboré est débattu au sein des instances communautaires. Il convient désormais, en application de l’article L5 1211-11-2 du code général des collectivités territoriales, de soumettre pour avis le projet de pacte de gouvernance qui en résulte, aux différents conseils municipaux du territoire avant l’adoption définitive du conseil communautaire.

Il est proposé au conseil municipal d’adopter le projet de pacte de gouvernance de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup

➤ *Délibération adoptée à l’unanimité*

7) Recrutement d’un CDD

Le contrat aidé de Élodie Melin arrivant à terme il est proposé de la recruter en CDD jusqu’au vacances d’été, pour répondre aux besoins du service.

➤ *Délibération adoptée à l’unanimité*